



sge-ssn.ch

Schweizerische Gesellschaft für Ernährung

Société Suisse de Nutrition

Società Svizzera di Nutrizione

Instructions pour l'utilisation de la pyramide alimentaire suisse (PAS) et de l'assiette équilibrée

Situation : octobre 2025

Généralités

Pour toute utilisation commerciale (externe ou interne) de la pyramide alimentaire suisse ou de l'assiette équilibrée, il conviendra de prendre contact avec la Société Suisse de Nutrition SSN. Veuillez préciser le but, le type et la durée d'utilisation.

La pyramide alimentaire suisse a été élaborées en 2024 par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV et la Société Suisse de Nutrition SSN.

L'assiette équilibrée a été élaborées en 2025 par l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV, Promotion Santé Suisse et la Société Suisse de Nutrition SSN.

Utilisation de la pyramide alimentaire

- La PAS ne doit pas être modifiée ou complétée sous quelque forme que ce soit.
- La mise en page de la PAS (fond blanc ; y compris le copyright) ne doit pas être modifiée.
- Prévoir suffisamment de place (au moins 1,5 cm) entre la PAS et d'autres illustrations ou textes.
- Le contexte dans lequel la PAS est utilisée ne doit pas être en contradiction avec les recommandations alimentaires de la SSN.
- Les associations susceptibles d'être trompeuses ne sont pas autorisées.
- Pour toute utilisation (commerciale ou par des organisations à but non lucratif) la SSN exige de recevoir un bon à tirer pour approbation. Elle se réserve le droit de refuser l'utilisation de la PAS.
- La SSN recommande de présenter les illustrations de la PAS en lien avec les recommandations alimentaires suisses pour les adultes publié par l'OSAV et de la SSN.



sge-ssn.ch

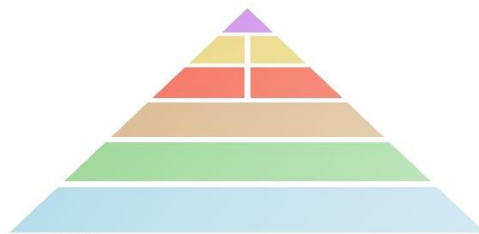
Schweizerische Gesellschaft für Ernährung

Société Suisse de Nutrition

Società Svizzera di Nutrizione



Food Pyramid 2024_Standard



Food Pyramid 2024_Empty

Utilisation de l'assiette équilibrée

- L'assiette équilibrée, y compris sa mise en page, ne doit pas être modifiée ou complétée de quelque manière que ce soit.
- Pour toute utilisation (commerciale ou par des organisations à but non lucratif) la SSN exige de recevoir un bon à tirer pour approbation. Elle se réserve le droit de refuser l'utilisation de l'assiette équilibrée.
- La mention du copyright suivant est obligatoire:
© blv.admin.ch, sge-ssn.ch, promotionsante.ch/ 2025



plate_empty



plate_vegetarian



plate_meat